

**Questions des participants envoyées à la commission
à la suite de la première partie d'audience publique**

*Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles
sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine,
notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*

du 14 mai 2013 à 19 h au 21 mai 2013 à 17 h

M. Daniel Vanier

Certains chercheurs ont trouvé la présence de bactéries et/ou d'invertébrés dans des nappes phréatiques, ils croient que ces espèces auraient un rôle à jouer dans l'épuration des eaux des nappes, un service écologique important lié à ce milieu. D'autres scientifiques affirment que les nappes d'eau souterraine seraient des écosystèmes.

Première question:

J'aimerais connaître l'opinion des experts de l'UQAR à propos de définir les nappes phréatiques comme des écosystèmes et sur la présence de mini espèces vivantes dans ces eaux?

Deuxième question:

A-t-on observé dans les nappes phréatiques des Îles de la Madeleine, la présence de microorganismes dans les eaux? Si oui, quels sont-ils et quels sont leurs rôles? Et peut-on parler d'écosystème?

Si non, doit-on mettre sur pied un programme de recherche pour détecter la présence de ces microorganismes et de définir leurs rôles dans les nappes d'eau souterraine des Îles de la Madeleine?

Troisième question:

Si les nappes phréatiques sont considérées comme des écosystèmes, donc, il faudrait penser que ces milieux offrent également le service écologique "d'habitat pour la biodiversité" au même titre que l'épuration des eaux. Ceci aurait pour effet de renforcer l'application du principe de précaution dans la loi québécoise du développement durable.

Qu'est-ce qu'en pensent les experts de l'UQAR?

Daniel Vanier

Annie R. Landry

1. Si l'on veut évaluer les impacts de l'implantation de l'industrie gazière sur la nappe phréatique des Îles, il faut évaluer l'échelle du projet (petit = 1 puit, moyen = une vingtaine de puits, grand = bassin de catégorie mondiale voir dans la littérature). L'échelle du projet de Gastem pourrait donc être dépendante de l'incitatif financier qui y est relié. Considérant que Hydro-Québec a garanti un financement et un retour de redevance au moment de céder ses «claims» sur Old Harry comme sur Anticosti au moment du démantèlement de sa section pétrole et gaz, je demande à savoir que contenait l'entente signée entre la société d'État et Gastem lors du transfert de «claim» des Îles-de-la-Madeleine?

2. Il apparaît évident que la demande en électricité aux Îles-de-la-Madeleine met une pression sur la nappe phréatique par le transport de pétrole lourd vers la centrale thermique. Aujourd'hui nous faisons l'exercice de mesurer et comparer la consommation annuelle de la communauté dans son ensemble vs les risques de pollution créés. Alors, pour améliorer le développement de mon mémoire à déposer au Bape, j'aimerais savoir quelle est la consommation annuelle en électricité de la Mine de sel (qui est très énergivore) et savoir si elle bénéficie d'un tarif préférentiel en électricité, tel que prévu par la loi sur les Mines du Québec?

Merci beaucoup!